

La Chambre des métiers et de l'Artisanat Régionale (CMAR) s'adapte aux nouvelles mesures du gouvernement. Dans une communauté de presse la chambre consulaire a annoncé qu'elle mettait en place des moyens supplémentaires pour venir en aide aux artisans et entrepreneurs de la Région SUD.

Parmi les dispositifs mis en place, il est possible de contacter la CMAR via un numéro unique, non surtaxé, pour l'ensemble de la région (09.800.806.00). Une adresse mail est également à la disposition des chefs d'entreprises pour chaque département (Pour les Alpes-Maritimes : [assistance06@cmar-paca.fr](mailto:assistance06@cmar-paca.fr)). Une centaine de conseillers ont été dépêchés afin de répondre aux nombreuses conséquences de ce reconfinement.

Autre mécanisme instauré, la création d'une carte interactive ([#artisansprésents](#)) localisant les artisans locaux, toujours ouverts malgré le confinement. Une façon de soutenir le commerce de proximité face à la concurrence du web et des géants de la grande distribution. Pour en faire partie, il faut contacter la CMAR en écrivant à l'adresse [artisansprésents@cmar-paca.fr](mailto:artisansprésents@cmar-paca.fr) ou en remplissant le formulaire mis en ligne [ici](#).

Pour Jean-Pierre Galvez, président de la CMAR PACA « *Notre urgence est d'accompagner les artisans dans la recherche des outils, physiques ou numériques, dont ils ont besoin pour traverser cette crise. Cette deuxième vague de confinement est un choc pour nos entreprises artisanales, déjà si durement affaiblies : il est de notre devoir de les armer pour qu'elles puissent se relever. Toute notre énergie est dédiée à ce dispositif de soutien : j'invite tous les artisans de la région à contacter nos conseillers* » .

**Andy Calascione**

**[Signaler un abus](#)**

**Partager :**

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)